Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 1er au 04 novembre 2019

Visite d'une délégation du Conseil de l'Europe venue pour discuter des questions relatives à la ratification de la Convention d'Istanbul/ La presse rend compte de la visite d'une délégation du Conseil de l'Europe venue pour discuter des questions relatives à la ratification de la Convention d'Istanbul avec des responsables arméniens et d'autres parties prenantes. Selon la presse, la délégation a eu une rencontre à huis clos avec des députés y compris les Présidents de trois commissions parlementaires permanentes (droits de l'homme et des affaires publiques, des lois et relations extérieures). Selon *Joghovourd*, le parti d'opposition « Arménie lumineuse » a boycotté cette réunion. D'après *Joghovourd*, les experts européens auraient insisté sur le fait que contrairement aux arguments de ses détracteurs, la Convention ne contenait pas de dispositions relatives à l'élargissement des droits de la communauté LGBT. Lors de la visite de la délégation, les opposants à la Convention ont tenu des nouvelles manifestations dans les rues d'Erevan. La presse rend compte des déclarations des députés ayant participé à cette réunion. Selon le député fer de lance de la contestation contre la Convention et les droits des LGBT en Arménie, Gevorg Petrossian, les collègues européens n'ont présenté « *aucun argument convaincant* » quant aux raisons pour lesquelles l'Arménie devrait ratifier cette Convention. Gevorg Petrossian a affirmé qu'ils n'avaient pas non plus précisé quels mécanismes juridiques nationaux manquaient à l'Arménie pour lutter contre la violence à l'égard des femmes. Vladimir Vartanian, député du parti au pouvoir et Président de la commission des lois, a déclaré à la presse que le Parlement arménien ne subissait pas de pression de la part de la Commission de Venise pour ratifier cette Convention. Il a souligné que la Convention n'obligeait pas la légalisation des mariages homosexuels ou les adoptions d'enfants par des couples de même sexe. *Hraparak* suppose que la question de la ratification sera à l'ordre du jour du parlement au printemps 2020.

L'ambassade de Russie accuse les ONG et les médias financés par l'Occident de vouloir saper les relations arméno-russes/ La presse rend compte de la déclaration de l'Ambassade de Russie à Erevan publié à l'issue de la visite du Ministre russe de la Défense, Sergueï Shoygu, en Arménie (cf. revue du 29 au 30 octobre 2019). L'Ambassade affirme que certaines organisations non gouvernementales et médias arméniens financés par l'Occident tentent de semer la discorde dans les relations arméno - russes en « *dépit de la position claire prise par les dirigeants arméniens* ». « *Pourquoi les ONG et les médias financés par l'Occident, et non les Russes et les Arméniens, débattent des problèmes liés aux relations arméno -russes? Que cherchent les auteurs de nombreuses analyses « indépendantes » lorsqu'ils évoquent les conséquences dévastatrices du déploiement de troupes russes dans le pays? Et finalement, qui est intéressé par la destruction des liens historiques des deux Etats? Une chose est sûre: les principaux acteurs - la Russie et l'Arménie - ne s'y sont pas intéressés* ».

L'ambassade des États-Unis sur les laboratoires biologiques financés par le Pentagone/ L'ambassade des États-Unis à Erevan a répondu aux inquiétudes suscitées par le fonctionnement des laboratoires biologiques financés par le Pentagone sur le territoire arménien. L'Ambassade américaine a confirmé que les laboratoires de recherche, gérés par des professionnels locaux, sont sous la juridiction arménienne. Rappelons que selon la presse, le Ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, qui sera à Erevan en visite officielle les 11 et 12 novembre, signerait un mémorandum d'accord visant à garantir aux spécialistes russes le libre accès aux laboratoires financés par les Etats-Unis (cf. revue du 29 au 30 octobre 2019).

Nouveaux prêts étrangers pour couvrir le déficit budgétaire de l'Arménie/ Le gouvernement a annoncé qu'il recevra bientôt près de 146 millions de dollars de nouveaux prêts étranger pour financer environ la moitié de son déficit budgétaire prévu pour cette année. Le gouvernement a officiellement approuvé des accords de prêt avec la banque de développement allemande KfW qui prêtera 40 millions d'euros et avec la Banque asiatique de développement qui accordera deux autres prêts d'aide budgétaire d'un montant total de 45,6 millions d'euros. La presse rend compte de la déclaration du vice-ministre des Finances, Karen Brutyan, selon laquelle la dette publique du gouvernement à la fin de 2019 s'élèvera à 6,94 milliards de dollars, soit 50,3% du PIB. Selon lui, compte tenu des emprunts approuvés par le gouvernement, le niveau de la dette publique ne dépassera pas 50%, ce qui est inférieur au niveau de la dette publique à la fin de 2018 qui s'élevait à 51,3% du PIB.

Discussions parlementaires du budget de l'Etat 2020/ La presse rend compte des discussions parlementaires sur le budget 2020. D'après le projet du budget, en 2020 il est prévu d'allouer 495,5 milliards de drams (environ 934 164 911 euros) au Ministère du Travail et des Affaires sociales, soit une augmentation de 10,8% par rapport à 2019. Selon la Ministre du Travail et des Affaires sociales, Zaruhi Batoyan, les allocations seront principalement dirigées vers une augmentation des pensions de 10%. Le budget de l'Etat 2020 prévoit 109 milliards de drams (environ 205 497 427 euros) pour les soins de santé, soit environ 21,7% ou 19,4 milliards de drams de plus qu'en 2019. Le Ministre de la Santé, Arsen Torosyan, a déclaré qu'en 2020, la politique de la santé viserait à renforcer les services de santé publique, prévention des maladies et promotion d'un mode de vie sain. Le projet de budget 2020 prévoit 179,5 milliards de drams (environ 338410901 euros) pour le Ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Culture et des Sports soit une augmentation de 12% par rapport au financement de l'année dernière. L'année prochaine, le gouvernement prévoit d'augmenter le nombre d'allocations aux programmes de formation professionnelle de premier cycle et de troisième cycle. En 2020, le Ministère prévoit également de construire, rénover ou restaurer huit collèges agricoles. Les allocations pour les programmes de patrimoine culturel ont également augmenté.

Le directeur du zoo d'Erevan démissionne/ La presse indique que le directeur du zoo d'Erevan, Ruben Khachatryan, a présenté sa démission après les récents incidents survenus dans le zoo. Le zoo d'Erevan avait déclaré la perte de trois kangourous et de trois mouflons qui auraient été attaqués et tués par des chiens errants. Les incidents ont provoqué un scandale et le Maire adjoint d'Erevan, Tigran Virabyan, a recommandé au directeur du zoo de démissionner.

L'Arménie a transféré la présidence du Sommet de la Francophonie à la Tunisie/ *Armenpress* indique qu'a l'issue de la réunion des États membres et des ministres des gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie qui s'est tenue à Monaco les 30 et 31 octobre en marge de la 36e Conférence ministérielle de la Francophonie, l'Arménie, qui avait accueilli le Sommet de la Francophonie de 2018, a transféré la présidence du Sommet à la Tunisie.

« Veolia jur » pourrait être condamné à une nouvelle amende/ Selon les sources de *Joghovourd*, il est possible que la Commission de régulation des services publics d'Arménie condamne la société « Veolia jur » à une amende de 10 millions lors de sa prochaine séance du 6 novembre. *Joghovourd* indique que la Commission avait engagé une procédure administrative contre la société « Veolia jur » le 17 septembre dernier dans le but d'étudier les faits de violation des délais des règles applicables à la fourniture de services d'approvisionnement en eau potable et de traitement des eaux usées.

Changements controversés dans la législation régissant l'enseignement supérieur/ *168 jam* critique les changements prévus dans la législation régissant l'enseignement supérieur. Le journal est particulièrement critique quant à la décision du Ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Culture et des Sports selon lequel les matières « langue arménienne », « littérature arménienne » et « histoire arménienne » ne seront plus des matières obligatoires. D'après le Ministère, ces heures peuvent être réparties « *pour des matières professionnelles* ». Selon *168 jam*, il s'agit d'une position « *formellement hostile du Ministère à l'histoire et à la langue de son propre État et de sa nation* ». La presse indique que le projet prévoit également que 6 membres sur 12 des Conseils d'Administrations des Universités seraient nommés par le Ministre.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage-2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.